

REPUBLIQUE FRANCAISE



dossier n° DP 021 210 19 B0003

date de dépôt : 18 février 2019

demandeur : SCI BASSINO, représenté par
Madame Odette TODESCOpour : la réalisation d'une plateforme de
1000m2adresse terrain : 14 Avenue Georges Besse, à
Créancecy (21 320)

ARRÊTÉ

A2019/17

**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy****Le maire de Créancecy,**

Vu la déclaration préalable présentée le 18 février 2019 par la SCI BASSINO, représenté par Madame Odette TODESCO demeurant 6 Route de Semur à Sainte-Sabine (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la réalisation d'une plateforme de 1000m2 ;
- sur un terrain situé 14 Avenue Georges Besse, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 18 février 2019 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 18 février 2019 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 18 MARS 2019

Le maire,
Jocelyn CHAPOTOT

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.